



EDITO

Chronique d'un déclin annoncé

L'érosion de la compétitivité du complexe agroalimentaire remonte au début des années 2000, voire même avant. Supplanté successivement par les Pays-Bas, l'Allemagne, le Brésil, la Chine, la France a cruellement encaissé une perte de ses parts de marché, tant sur les produits bruts que sur les produits transformés. Bon an mal an, l'excédent commercial agroalimentaire semblait tenir, affichant parfois des résultats à deux chiffres. En 2025, le bilan est catastrophique et confirme le déclin du secteur. +200 millions d'€, un excédent historiquement faible, sans doute même médiocre.

L'économie française se distingue depuis de très nombreuses années par un commerce extérieur de marchandises déficitaire. L'abyssal déficit de 2022, qui s'était fixé à - 162 milliards d'€, s'est pourtant nettement et heureusement réduit en 2025, pour atteindre - 69,2 milliards (FAB-FAB). Réduit mais pour autant persistant. Une amélioration imputable à l'énergie, le prix des importations ayant été favorable, et au surcroît d'exportations de biens industriels comme l'aéronautique et l'automobile. Habituellement, le secteur agroalimentaire apportait sa contribution à l'atténuation de ce déficit.

Pour l'année 2025, il en sera autrement, et il est ici suggéré de prendre la pleine mesure du décrochage de la balance commerciale agroalimentaire française. Déjà en 2024, l'excédent de +4,9 milliards avait fait réagir, puisqu'il était parmi les plus faibles depuis le début des années 2000. En une année, ce sont 4,7 milliards d'€ qui ont été dilapidés, ramenant l'excédent au niveau de 1978. Le drame est que l'industrie agroalimentaire est également emportée dans cette spirale baissière. En effet, le solde de l'industrie manufacturière se dégrade de 2,4 milliards, pour se fixer à - 46,1 milliards, après deux années de redressement. Une chute qui doit hélas beaucoup à l'industrie agroalimentaire, dont le solde commercial enregistre une contraction de 4 milliards d'€ et se fixe à seulement 0,5 milliard (source : douanes françaises).

Boissons, viandes et produits à base de viande, constituent des postes qui, avec les produits chimiques, les cosmétiques et les parfums, ont entraîné vers le bas les résultats de l'industrie manufacturière française. Quant aux produits agricoles, le solde recule pour la troisième année consécutive, devant ainsi déficitaire de - 300 millions d'€. C'est la première fois depuis 2000 que le solde en produits agricoles est déficitaire. A observer la série statistique, on remarque que les importations de produits agricoles progressent constamment, tandis que les exportations de ces mêmes produits connaissent une évolution plus heurtée.

On peut mettre la focale sur des exportations qui ont pourtant augmenté de 4% pour les produits agricoles et de +1,6% seulement pour les IAA. En revanche, les importations ont respectivement atteint +9% et +8,5%. C'est donc bien dans l'ouverture du marché national que réside la dégradation de l'excédent. Cacao, café, thé (dont les prix ont fortement augmenté une bonne partie de l'année 2025, avant de se replier en fin d'année, comme le montre le cas du cacao), colza, fruits et viande, sont à l'origine de cet accroissement des importations.

EDITORIAL (SUITE)

Le bilan annuel du commerce extérieur agroalimentaire ne serait pas tout à fait complet si l'on passait sous silence deux facteurs qui ont lourdement endommagé les exportations. D'abord la parité de l'euro face au dollar. Depuis l'élection présidentielle aux Etats-Unis, la parité du dollar n'a cessé de s'affaiblir face à l'euro. Depuis un an, le taux de change de l'euro s'est apprécié de près de 15%. Or, on sait que l'appréciation d'un taux de change pénalise la compétitivité-prix des exportations. Par ailleurs, ce phénomène monétaire s'est couplé avec un durcissement de la politique commerciale de Donald Trump. Les droits de douane des Etats-Unis ont touché en premier lieu les spiritueux, dont les exportations vers cette destination ont chuté de 47% au dernier trimestre de l'année 2025. Pour les vins et champagne, le recul est de 39%.

Les perspectives pour 2026 sont subordonnées à ces trois paramètres. Si les prix du cacao et du café continuent de baisser, si la parité de l'euro recule et si la Cour Suprême des Etats-Unis invalide la hausse des droits de douane décidée par le Président, alors le rétablissement du solde excédentaire pourrait s'envisager. Dans le cas inverse, l'érosion de l'excédent commercial agroalimentaire s'installera dans la durée. Prochaine étape : le déficit ?

Mais ne rêvons pas excessivement. L'annonce de ce bien médiocre résultat du commerce extérieur agroalimentaire français est en quelque sorte la confirmation d'un déclin dont les signes annonciateurs étaient perceptibles depuis un quart de siècle. Plusieurs rapports, dont un émanant du Sénat il y a quelques années, avaient lancé l'alerte. Un bien mauvais signal qui suggère d'évoquer une forme de "désagricolisation" de la France, après un douloureux épisode de désindustrialisation.

Il va falloir alors scruter et évaluer l'influence plus ou moins grande de certains facteurs dans ce choc commercial. La surtransposition? Difficile à mesurer par des chiffres. L'affaiblissement de la production agricole? Assurément. Depuis 2014, la croissance de la production agricole française n'a été que de 26%, contre 75% pour la Pologne (source : RICA Europe). Une concurrence de plus en plus intensive passant en particulier par des différentiels de coûts de production ? Nul doute que les concurrents de la France sont en embuscade depuis une décennie au moins. Des concurrents intra-européens, mais dont certains reculent aussi, comme les Pays-Bas et l'Allemagne, et extra-européens, à l'image du Brésil ou encore d'une Russie qui progresse dans sa conquête de parts de marché.

A l'heure où plusieurs nations procèdent à un réarmement de leur agriculture, appliquent le principe de souveraineté alimentaire plutôt que d'en parler, le sursaut s'impose. Un sursaut qui ne peut s'envisager que par la production d'un bilan détaillé de ces vingt dernières années, étape à laquelle succédera une vaste réflexion sur la politique à conduire pour opérer ce sursaut. Tant dans les filières que du côté de la politique agricole et industrielle. Faute de quoi, l'agriculture et les IAA françaises s'effaceront des écrans radar des marchés domestiques et mondiaux.



Thierry Pouch

thierry.pouch@france.chambres-agriculture.fr

SOMMAIRE

- La mystérieuse disparition des œufs dans les rayons
- Futur accord UE Australie : un "nouveau Mercosur" pour l'élevage bovin ?
- Depuis 2015, L'Allemagne a creusé son déficit commercial agroalimentaire

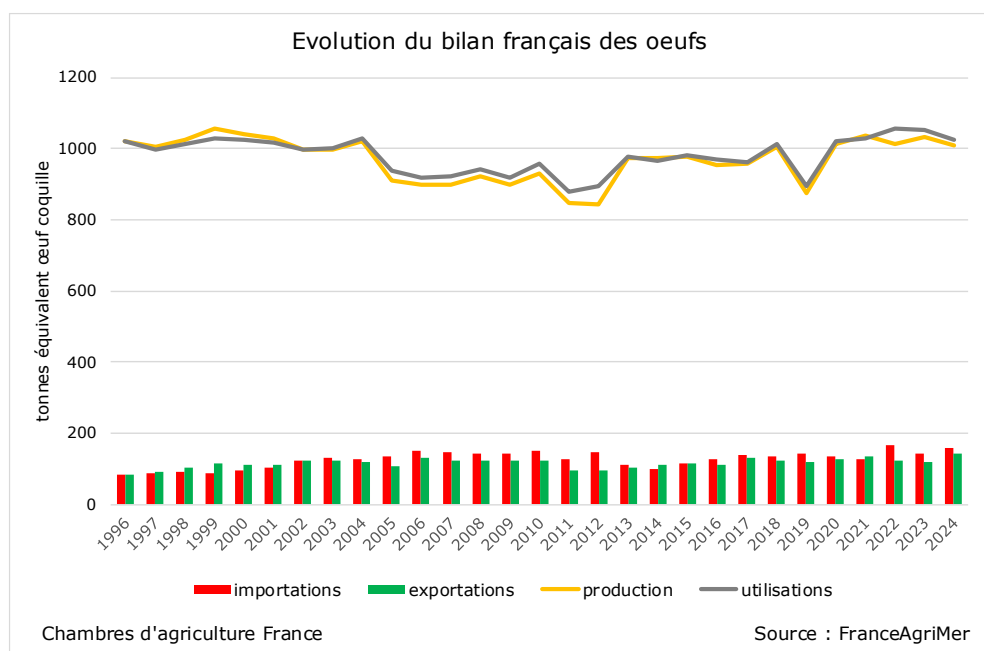


LA MYSTERIEUSE DIPARTITION DES ŒUFS DANS LES RAYONS

Janvier 2026 : il a neigé et les œufs ont disparu des rayons des supermarchés ! Un épisode qui n'est pas sans rappeler plusieurs ruptures d'approvisionnement dans le courant de l'année 2025, même en l'absence de neige. Qu'est-ce qui grippe le fonctionnement de la filière des œufs ? Faut-il s'habituer à voir des rayons d'œufs clairsemés ? La France est-elle le seul pays à connaître ces tensions ?

On entend dire partout que les Français n'ont jamais consommé autant d'œufs ! Un constat à nuancer toutefois car la consommation individuelle a diminué depuis le début du siècle passant de 15,2 kg par habitant et par an en moyenne entre 2000 et 2002, à 14,3 kg/habitant et par an sur la période 2022-2024, soit une diminution de près de 6%. Il faut dire que l'histoire de la consommation française d'œufs a connu plusieurs vicissitudes : l'œuf avait plutôt une mauvaise image nutritionnelle dans les années 2000, étant accusé de contribuer à augmenter le taux de cholestérol de ceux qui en mangeaient beaucoup. L'œuf a progressivement été réhabilité, redorant son image « santé », alors que dans le même temps d'autres propriétés étaient trouvées à cet aliment : une source de protéines bon marché, particulièrement intéressante dans les périodes inflationnistes, et compatible avec la grande majorité des régimes alimentaires, facile à cuisiner, et qui permet de préparer autant des plats salés que sucrés. Ainsi, la consommation nationale a augmenté à partir de 2012, et la consommation individuelle a dépassé la barre des 200 œufs par habitant et par an en 2018.

La consommation française d'œufs augmente plus vite que la production



L'augmentation de la production freinée par les crises sanitaires

En parallèle, la production française peine à augmenter. Elle a même diminué de 0,4% par rapport à la production du début du siècle : elle a en effet baissé au début des années 2000 pour atteindre son niveau le plus faible en 2012, avant de se redresser jusqu'à aujourd'hui, de manière parfois chaotique. L'accident de parcours le plus notable de ces dernières années se situe en 2019 avec une production fortement impactée par l'épisode de grippe aviaire (également dénommée influenza aviaire et désignée par le sigle IAHP) : la production a diminué de 13% entre 2018 et 2019. De plus, la transition de l'élevage, avec la progression des modes de production alternatifs à la cage, limite l'augmentation de la production : la demande est là, mais il faut plus de bâtiments, plus de surfaces pour produire les mêmes quantités d'œufs. Or, en 2026, la plupart des enseignes devraient arrêter les achats d'œufs provenant de poules élevées en cages, donnant un coup d'accélérateur à la transition.

Ce déséquilibre entre l'offre nationale et la demande des consommateurs se traduit par une augmentation des prix, qui ont été multipliés par 2 voire 3 ces cinq dernières années, et également par un renforcement des importations. En effet, depuis le début des années 2000, les importations françaises d'œufs et d'ovoproduits ont augmenté de 45 %, et elles contribuent à assurer 15% de la consommation française. La majorité des importations provient des pays de l'Union européenne. La France était un pays exportateur net d'œufs au début du siècle, et elle est devenue importatrice nette.

Malgré ces importations croissantes, la filière reste en tension du fait essentiellement de la demande en œufs frais. Ce qui explique qu'un épisode neigeux, qui a bloqué les œufs dans les exploitations à cause d'une circulation de camions contrainte, a pu se traduire par des rayons vides. D'autant plus que la neige est tombée dans les régions fortement productrices d'œufs comme la Bretagne ou les Pays de la Loire. La neige n'a fait que mettre en lumière la situation relativement tendue de la filière œufs.

La France n'est pas un cas isolé, avec de nombreux pays qui ont connu des ruptures d'approvisionnement d'œufs ces dernières années. Et la mécanique est toujours la même : une demande qui croît, et une offre perturbée notamment par des épizooties.

Des ruptures d'approvisionnement également dans l'UE

Ainsi, au niveau européen, la demande a récemment augmenté de manière importante, passant de 12,5 kg/habitant/an en 2010 à 13,1 kg en 2024 (+5%). Le contexte sanitaire (épidémies d'influenza aviaire et maladie de Newcastle) limite la production qui a néanmoins augmenté en moyenne de 0,8% par an ces dix dernières années. Mais cette augmentation de la production ne suffit pas à couvrir les besoins de consommation : entre 2021 et 2024, les importations sont passées de 36 500 t à 122 300 t. Ces importations sont constituées principalement d'œufs frais, et proviennent majoritairement d'Ukraine. Elles n'empêchent pas les prix d'augmenter alors que des tensions sur les chaînes d'approvisionnement sont régulièrement signalées comme en Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne ou en Pologne. Soulignons que l'Union européenne exporte des volumes importants (360 000 t), relativement stables ces dernières années, constitués en majorité d'ovoproduits.

Une problématique mondiale

Au niveau mondial, la progression de la consommation d'œufs est spectaculaire : +40% entre 2010 et 2023, pour atteindre 97,5 Mt d'œufs, soit plus de 1,5 trillion (milliards de milliards) d'œufs. L'augmentation de la production est linéaire, à l'exception d'un palier en 2021, stigmatisé par la grippe aviaire. Selon la FAO, les conséquences de l'influenza aviaire sur la sécurité alimentaire et la stabilité économique ont considérablement évolué ces dernières années. Tous les continents sont maintenant touchés, avec une incidence néanmoins modérée en Océanie, et les épidémies, autrefois saisonnières, sont dorénavant plus diffuses tout au long de l'année. Le secteur des œufs est davantage touché que celui des poulets de chair car le cycle de production des pondeuses est plus long, augmentant les délais de remise à niveau de la production.

Plusieurs pays ont eu à gérer des ruptures d'approvisionnement d'œufs, et les échanges mondiaux, bien que modestes pour des raisons de fragilité des œufs pendant le transport, de dates de péremption, voire de normes sanitaires et d'habitudes de consommation différentes, ont doublé. Prenons l'exemple des Etats-Unis, touchés par une épizootie sévère depuis 2022 : ils ont abattu plusieurs centaines de millions d'animaux dont des dizaines de millions de poules pondeuses. Le prix de l'œuf a quadruplé durant l'hiver 2024-2025, et les Etats-Unis ont accru leurs importations, en provenance notamment de Corée du Sud, de Turquie et du Brésil, assouplissant au passage quelques normes sur ces échanges. De même, certains Etats américains ont revu les règles sur le bien-être en élevage pour faciliter la relance de la production. L'Administration américaine a annoncé en février 2025 un plan d'un milliard de dollars visant à faire baisser le prix des œufs, s'ajoutant à des mesures de soutien lancées en 2024. Bien que moins médiatisés, les ruptures d'approvisionnement dans des pays asiatiques et africains peuvent avoir des incidences majeures sur l'accès de la population aux protéines animales.

Les ruptures d'approvisionnement d'œufs que nous avons connues en janvier dernier ne sont pas les premières que nous avons vécues ces dernières années, et sans doute pas les dernières, tant l'engouement pour les œufs ne se dément pas. Loin d'être un phénomène isolé, ces tensions traduisent le décalage entre une consommation qui croît rapidement, et une production qui peine à suivre, à cause des problèmes sanitaires récurrents, et freinée par les transitions sur les normes de bien-être en élevage. Dans ce contexte, la filière Œufs de France a rédigé un plan de filière avec des objectifs pour 2030 déclinés autour de 4 axes. Le premier, intitulé « une filière engagée pour assurer la souveraineté alimentaire » se fixe pour objectif l'autosuffisance et la création de 300 poulaillers d'ici 2030 pour « suivre le rythme de la hausse de la consommation française ». Un premier pas pour limiter les tensions sur l'offre française...



Contact : Clarisse Bonhomme

clarisse.bonhomme@france.chambres-agriculture.fr



FUTUR ACCORD UE-AUSTRALIE : UN "NOUVEAU MERCOSUR" POUR L'ÉLEVAGE BOVIN ?

L'accord commercial entre l'Union européenne (UE) et le Mercosur a été signé le 17 janvier. Dans la foulée, Bruxelles a conclu le 26 janvier un nouvel accord de libre-échange avec l'Inde. Désormais, c'est avec Canberra qu'elle souhaite conclure un accord. Et la signature pourrait avoir lieu très prochainement. Le ministre australien du commerce, Don Farrell, est attendu le jeudi 12 février à Bruxelles pour une réunion avec les Commissaires européens au commerce et à l'agriculture. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, doit ensuite se rendre en Australie d'ici fin février. L'occasion, peut-être, de finaliser des négociations ouvertes depuis 2018.

Parmi les produits qui bénéficieraient de droits de douane réduits, la viande de bœuf attise les tensions. Alors que les agriculteurs français avaient été vent debout contre les contingents de bœuf sud-américains prévus par l'accord UE-Mercosur, que peuvent-ils craindre de ce nouvel accord ?

L'UE cherche à diversifier ses partenariats commerciaux.

Derrière le bœuf, un accord très stratégique

Pour Bruxelles, cet accord n'est pas d'abord un dossier agricole, mais un arbitrage stratégique. L'UE veut diversifier ses partenariats commerciaux, dans un contexte de tensions commerciales croissantes avec les États-Unis et la Chine. Quoique bien implantées en Australie, les entreprises européennes s'y trouvent de plus en plus concurrencées par le Japon et le Royaume-Uni. D'autre part, l'Europe cherche à s'assurer un accès aux minerais indispensables pour sa transition énergétique : terres rares, cobalt, lithium, etc. L'Australie en regorge et pourrait permettre à l'Europe de sortir de la dépendance à la Chine.

Les négociations pour un accord commercial entre l'UE et l'Australie avaient débuté en 2018, mais des désaccords sur l'agriculture avaient mis fin aux négociations fin 2023. Les Australiens souhaitent pouvoir exporter davantage de viande rouge en Europe, alors que l'UE demandait une plus stricte protection de ses appellations d'origine protégée (AOP).

Les négociations ont repris en juin 2025. Malgré une volonté renouvelée, des deux côtés, de faire avancer ce dossier, la viande bovine australienne reste l'objet des crispations. Le ministre australien a ainsi confié à la presse :

« Nous ne sommes pas loin d'un accord [...] mais certains des principaux points, notamment le volume de viande australienne entrant dans l'UE et les conditions encadrant l'entrée de ce bœuf en Europe, restent encore non résolus. Ce sont les enjeux majeurs. »¹

De quels volumes parle-t-on ? Bruxelles aurait proposé des contingents de 24 000 tonnes de bœuf et refuserait, d'après les dernières informations sur les tractations, de dépasser les 30 000 tonnes. Canberra souhaiterait porter ce volume à 40 000 tonnes.

Pour le syndicat agricole européen Copa-Cogeca, l'UE ne doit pas accepter « un kilo de plus » de viande². Vu la capacité exportatrice de l'Australie, la peur semble rationnelle.

1 TV interview, Sky News, Business Now with Ross Greenwood | Minister for Trade and Tourism

2 EU and Australia wrangle over food imports in push to seal trade pact. (16 janvier 2026). Financial Times

Le bœuf australien,
très compétitif, a
déjà conquis les
États-Unis et l'Asie.

Le bœuf australien : un produit d'exportation ultra-compétitif

L'Australie connaît une phase d'expansion exceptionnelle de sa production et de ses exportations de viande bovine. Avec environ 2,6 millions de tonnes équivalent carcasse produites en 2024, le pays s'impose comme l'un des piliers du commerce mondial de viande bovine. Près de 70 % de la production nationale est destinée à l'exportation, soit environ 1,8 million de tonnes en 2024, ce qui place durablement le pays parmi les tout premiers exportateurs mondiaux³. Selon les projections OCDE-FAO, l'Australie devrait se maintenir au second rang à l'horizon 2034⁴.

Cette performance repose sur un modèle dual, combinant élevage extensif à l'herbe et engraissement intensif en *feedlots*⁵. En 2024, 3,1 millions de bovins issus de *feedlots* ont été commercialisés, représentant près de 40 % des bovins abattus (source : Meat and Livestock Australia, MLA). On estime que cette part atteindra 50 % dès 2027⁶. L'engraissement au grain permet d'augmenter les poids de carcasse, de standardiser la qualité et surtout de sécuriser l'offre indépendamment des aléas climatiques. Lors des périodes de sécheresse, quand le cheptel se contracte, les *feedlots* assurent une continuité des sorties d'animaux, garantissant aux clients domestiques comme étrangers un approvisionnement fiable. Cela explique la progression rapide du bœuf *grain-fed* dans les exportations australiennes. De 10 % il y a une dizaine d'années, la part des exportations issue de ce modèle intensif est passée à plus d'un tiers des volumes exportés aujourd'hui, d'après le ministère de l'Agriculture australien. Le bœuf australien, très compétitif, a ainsi conquis les États-Unis et l'Asie, Japon en tête.

Les coûts de production des bovins varient fortement selon la taille des exploitations, les écarts pouvant atteindre 1,50 dollars australiens (AUD) par kg de poids vif. En moyenne, les fermes spécialisées en bœuf – cette catégorie n'inclut pas les *feedlots* – affichaient un coût total d'environ 3 AUD/kg vif en 2022-2023 (soit environ 1,70 €/kg), d'après le ministère de l'Agriculture australien. En France, en 2023, les coûts atteignaient près de 5,70 €/kg vif dans les systèmes naisseurs et 4,50 €/kg vif dans les systèmes naisseurs-engraisseurs de jeunes bovins⁶.

Quant aux prix de référence du bétail australien, ils ont oscillé depuis fin 2023 autour de niveaux correspondant à environ 4 à 5 € par kilo équivalent carcasse, selon l'indicateur *Eastern states young cattle* (source : MLA). Ces prix sont nettement en dessous des cotations observées en Europe. En France, par exemple, les prix à l'abattage dépassaient, fin 2025, 6,5 à 7 €/kg pour les principales catégories⁷.

La puissance exportatrice australienne a cependant un revers : les éleveurs évoluent dans un environnement beaucoup plus cyclique, avec des variations de résultat dont l'ampleur n'est pas comparable à ce que connaissent les producteurs européens. À titre d'exemple, en 2023-2024, le revenu de trésorerie moyen des exploitations bovines a reculé de près de 60 % en un an, et le taux moyen de rentabilité des fermes est tombé autour de 0 %, après un pic à environ 2,5 % en 2021-2022.

3 Australia expands grain-fed beef exports as US production falters. (1er décembre 2025). Reuters

4 OCDE/FAO (2025), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2025-2034*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/af125b62-fr>.

5 Parcs d'engraissement intensif où les bovins sont nourris avec des rations concentrées (maïs, soja, etc.) afin d'accélérer leur prise de poids avant l'abattage.

6 Coût de production des élevages: BOVINS VIANDE. Résultats 2023, Estimation 2024. Institut de l'Élevage (IDFLE)

7 Cours bovins cholet - Cotations agricoles. Agri Mutuel. Consulté 6 février 2026.

Comme en 2023, le bœuf est le principal point de blocage des négociations.

Malgré sa volatilité, le modèle australien demeure résilient et s'assure une place de choix sur le marché mondial. Bien que l'UE ne constitue pas aujourd'hui un débouché majeur pour la filière bovine australienne, des flux existent déjà. En 2025, plus de 5 000 tonnes de bœuf australien ont été vendues dans l'UE. Ce volume est réparti entre deux quotas de « bœuf de haute qualité » (« *Hilton* » et « *grainfed* »), chacun soumis à un tarif douanier de 20 %. Des taux très élevés, dissuasifs, s'appliquent au-delà des volumes contingentés (source : MLA).

L'élevage bovin (encore) variable d'ajustement des négociations

Comme en 2023, le bœuf australien est un point de blocage majeur des négociations. Chaque camp arbitre entre intérêts stratégiques majeurs et sensibilité politique du secteur agricole.

Pour l'UE, l'accord sécuriserait l'accès à des minerais critiques essentiels à la transition énergétique et renforcerait un partenariat clé dans l'Indo-Pacifique, dans un contexte de protectionnisme accru des États-Unis et de la Chine. Mais, après les tensions autour de l'accord UE-Mercosur, toute concession supplémentaire sur la viande bovine est politiquement risquée.

Dans le cas de l'Australie, les éleveurs européens s'inquiètent moins des écarts de normes de production – le bœuf australien s'illustre par sa traçabilité, les produits destinés au marché européen sont certifiés dans le cadre du *European Union Cattle Accreditation Scheme* (EUCAS) – que des volumes importés⁸. Pourtant, le consommateur européen pourrait s'émouvoir du fait que 80 % du bœuf australien vendu en Europe est nourri au grain, dans des *feedlots* atteignant pour certains les 40 000 têtes, selon les données du ministère de l'Agriculture australien. En outre, près de la moitié des volumes importés aujourd'hui concernent des morceaux nobles (rumsteck, faux-filet, entrecôtes, noix) qui concurrencent directement les produits européens (source : MLA).

Pour l'Australie, l'UE est déjà le troisième partenaire commercial et un débouché d'autant plus stratégique que d'autres marchés se ferment : les États-Unis appliquent un droit de douane de base de 10 % sur les importations australiennes², tandis que la Chine impose depuis fin 2023 un tarif de 55 % sur le bœuf au-delà d'un quota annuel, de 2,7 millions de tonnes pour 2026, inférieur aux volumes importés sur les 11 premiers mois de 2025⁹. Les organisations agricoles australiennes réclament donc un accès « commercialement significatif » au marché européen, notamment pour les viandes bovine et ovine, en dénonçant les aides publiques européennes¹⁰.

A l'image des négociations sur le Mercosur, l'opposition de la France, possiblement rejointe par la Pologne, pourrait ne pas suffire à bloquer l'accord. À l'inverse, si l'UE maintient une ligne ferme, Canberra pourrait accepter des contingents plus limités pour sécuriser un compromis, étant donné la dégradation des relations avec ses autres partenaires commerciaux.



Contact : Eugénie Moret

eugenie.moretf@france.chambres-agriculture.fr

8 Les ambitions commerciales de Bruxelles face aux résistances agricoles dans les négociations avec l'Australie. (5 février 2026). Euractiv FR

9 Australian beef industry 'extremely disappointed' after China hits imports with 55% tariff. (1er janvier 2026). The Guardian 8

10 Australia and EU to meet to try and secure free trade deal. (5 février 2026). Luxembourg Times



A l'évidence, tous les observateurs, qu'ils soient agriculteurs, transformateurs, experts, ou acteurs publics, vont avoir les yeux rivés sur les résultats du commerce extérieur agroalimentaire français. Une posture légitime tant le dévissage de l'excédent commercial agroalimentaire était annoncé depuis quelques années. L'un des aspects qui a orienté les regards vers une telle évolution s'est situé dans le constat d'une Allemagne qui, à partir de 2005, s'est mis à exporter davantage de produits agricoles et alimentaires que la France. Comment une puissance, la première de l'UE, dont la spécialisation internationale était jusque-là centrée sur les produits manufacturés, était-elle parvenue à supplanter la France? S'en suivis des débats qui ont cours encore aujourd'hui, notamment pour expliquer ce processus.

Toute analyse d'un commerce extérieur doit pourtant tenir compte des importations, ce qui, et c'est un truisme, permet de calculer le solde entre ce qui sort des frontières et ce qui entre sur le territoire. Or, il se trouve que l'Allemagne affiche un déficit commercial agroalimentaire qui s'aggrave depuis une bonne décennie. Avant elle, c'était le Royaume-Uni qui occupait cette position de premier déficit agroalimentaire des 28. Ayant quitté l'UE, c'est désormais l'Allemagne qui occupe ce rang.

Pris globalement, le déficit commercial agroalimentaire allemand était en 2015 de 18,3 milliards de dollars (15,5 milliards d'€). En 2024, le déficit a atteint – 30 milliards de dollars, soit 25,7 milliards d'€ (source : OMC). Une dégradation ininterrompue depuis. Des exportations allemandes qui, en 2024, se sont élevées à 100 milliards d'€, montant éloigné de celui des importations (125 milliards d'€). Les produits agroalimentaires pèsent pour 7% dans les exportations totales de l'Allemagne, et 10,5% dans les importations. Il en découle que le taux de couverture allemand (exportations sur importations) se hisse à 80% (106% pour la France).

L'essentiel des importations allemandes de produits agricoles et alimentaires provient, à hauteur de 71%, de l'UE, et principalement des Pays-Bas, de Pologne, d'Italie et d'Espagne, la France arrivant au cinquième rang. Si l'Allemagne exporte essentiellement des produits laitiers, se plaçant ainsi en concurrent des productions françaises, et des produits d'épicerie (20% du total des importations allemandes), son déficit s'explique par les achats qu'elle réalise en fruits et légumes (près de 20 milliards d'€ en 2024). Viennent ensuite les oléagineux, les produits halieutiques et les vins et spiritueux. Un déficit commercial agroalimentaire dont Berlin chercherait à diminuer l'ampleur, bien qu'il soit largement compensé par l'excédent industriel.

A l'inverse, la France n'a guère de ressources pour exercer un tel effet de compensation, puisque son déficit en produits industriels est tout de même structurel, à quelques exceptions sectorielles bien connues. Il y a pourtant un beau paradoxe qui devrait attirer l'attention des observateurs de ce côté-ci du Rhin. Si l'essentiel du déficit commercial agroalimentaire provient des flux commerciaux que Berlin entretient avec ses partenaires de l'UE, qu'en est-il de la France? Eh bien c'est un excédent bilatéral que l'Allemagne dégage de ses échanges de produits agricoles et alimentaires avec la France. Il est certes modeste (à peine 1 milliard d'€), mais progresse depuis 2020. Si elle importe essentiellement des vins et des spiritueux, ainsi que des céréales et des oléagineux, et des produits laitiers, la force de frappe de l'Allemagne réside dans ses exportations vers la France de produits d'épicerie, et de viandes et autres produits carnés.

L'Allemagne est donc dépendante de l'extérieur pour ses approvisionnements alimentaires. Sa stratégie est résolument orientée vers un approvisionnement à bas coût. D'où sa vision positive de l'accord Mercosur, y compris sur le plan agroalimentaire.

Premier déficit commercial agroalimentaire de l'UE

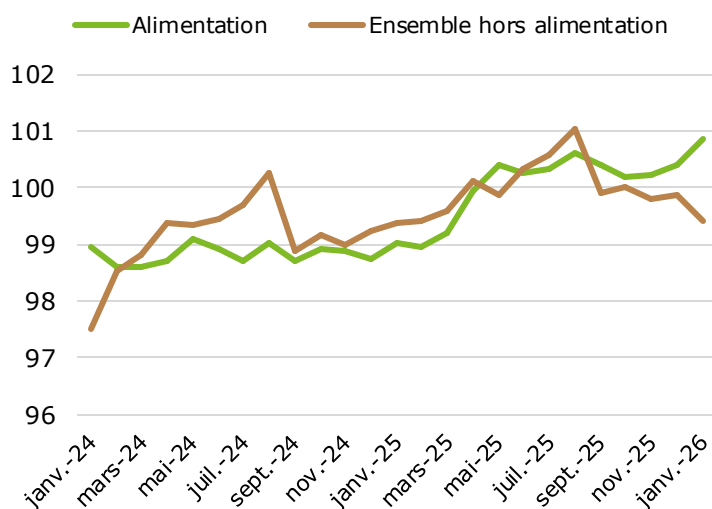


► POINTS DE CONJONCTURE

	Sur 1 mois	Sur 1 an	Sur 2 ans
Prix alimentaire	0,48%	1,86%	1,94%
Ensemble hors alimentation	-0,47%	0,03%	1,96%

Lecture du tableau : L'évolution de l'inflation hors alimentation et des prix alimentaires est présentée par rapport au mois de janvier

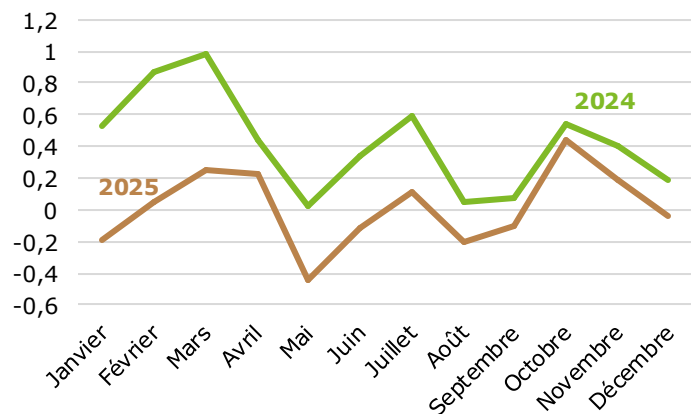
Evolution des prix



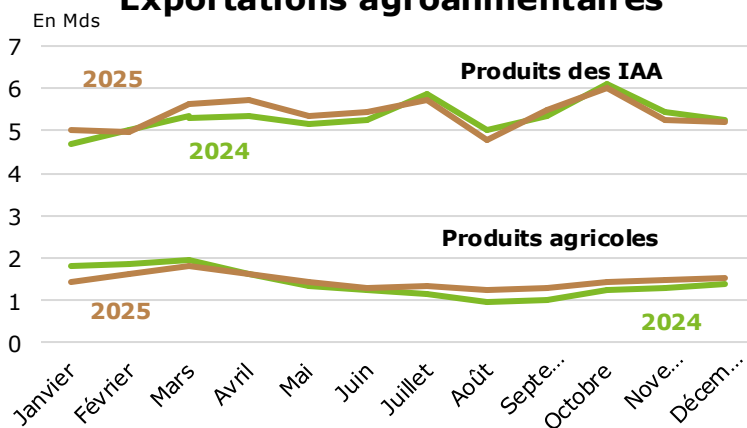
Evolution du taux de change €/€



Solde agroalimentaire



Exportations agroalimentaires



Solde agroalimentaire (Mds)	Décembre	Cum 12 mois
2024	0,191	5,02
2025	-0,0447	0,181

Chambres d'agriculture France
9 avenue George V — 75008 Paris
Tél : 01 53 57 11 40

Directeur de la publication :
Thierry Pouch

Service Etudes économiques et prospective

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

chambres-agriculture.fr

f X YouTube in